

Les honoraires

POUR LA LOCATION (A la charge du propriétaire)

Les honoraires sont calculés de la manière suivante :

- Pour un bail 3/6/9 : 15 % hors TVA (18,15 % TVAC) du loyer annuel moyen ramené sur les 3 premières années
- Pour un bail 6/9 : 20 % hors TVA (24,2 % TVAC) du loyer annuel moyen ramené sur les 6 premières années
- Pour un bail de 9 ans : 25 % hors TVA (30,25 % TVAC) du loyer annuel moyen sur la durée du bail

POUR LA VENTE

En cas de vente : 3% HTVA (3,63% TVAC) du prix de vente, hors droits d'enregistrement, inscrit sur l'acte de vente